

COMPTE RENDU DE LA REUNION
de la séance du Conseil municipal
du 15 janvier 2020
(Exécution de l'article 2121-25 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le 15 janvier 2020 à 19 heures, le Conseil Municipal de Challes-les-Eaux, dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Josette REMY, Maire.
Vingt-neuf conseillers sont en exercice.

Etaient présents : 19 personnes

BILLARD Bernard, D'AGOSTIN Danièle, ESTEVE Patrick, EXCOFFON Jeanne, GAYET Gérard, GRUNENWALD Ginette, HALLAY James, JACQUIER Jean-Yves, LOPEZ Marie-Christine, MELE Gina, MEUNIER Maurice, MULLER Claude, NADAUD Laurent, PALHEC-PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, PLUOT Gisèle, THEVENOT Yves et REMY Josette

Excusé : 1 GROSJEAN Daniel

Absents : 3 ABOUDRAR Véronique, DI MEO-GUIGON Chrystel, DORDOLO Thierry

Absents représentés : 6

Conformément à l'article L 2120-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :

AVRY Pascal donne pouvoir à GAYET Gérard

CLANET Jean-Claude donne pouvoir à MEUNIER Maurice

DELACHAT Françoise donne pouvoir à PASSIN Jean-Pierre

DONZEL Julien donne pouvoir à REMY Josette

ETEOCLE Richard donne pouvoir à LOPEZ Marie-Christine

REFFO Clotilde donne pouvoir à EXCOFFON Jeanne

Monsieur Yves THÉVENOT est désigné comme secrétaire de séance.

DCM202001 Décision modificative de crédits n° 2 – Budget du Camping

A l'unanimité : Approuve la décision modificative de crédits n° 2 sur le budget du Camping

DCM202002 Contrat de sous location de la maison d'enfant le Parc avec la Sauvegarde de l'enfance

A l'unanimité : autorise Madame le Maire à signer le contrat de sous location et toutes pièces afférentes ainsi que son renouvellement si celui-ci devait être reconduit

DCM202003 Renouvellement de la convention d'assistance à la gestion et à l'exploitation des points d'eau d'incendie (PEI) avec Grand Chambéry pour 2020

A l'unanimité : autorise le renouvellement de la convention d'assistance à la gestion et à l'exploitation des points d'eau d'incendie (PEI) avec Grand Chambéry à compter du 01/01/2020, pour une durée de 3 ans, autorise Madame le Maire à la signer.

DCM202004 Décision modificative de crédits n° 3, budget du Cinéma

A l'unanimité : approuve la décision modificative de crédits n° 3 sur le budget du cinéma.

DCM202005 Débat d'orientations budgétaires 2020

A l'unanimité : valide les orientations budgétaires pour l'exercice 2020.

Madame le Maire,
Josette REMY

